

FIL ROUGE

Salaire minimum

23,55 francs brut de l'heure
c'est un minimum!

PAGE 3

Votations

Non à une Suisse
à 10 millions!

PAGES 4-5

VIVRE DIGNEMENT

L'aide sociale n'est que le
pansement; le travail doit être
suffisant.

JOURNAL DU PARTI
SOCIALISTE VAUDOIS
N° 26 – JUIN 2026



Consolider aujourd'hui, gagner demain

édito Le 29 mars dernier a confirmé une dynamique claire en faveur des forces progressistes dans le canton de Vaud. Avec l'élection de Roger Nordmann au Conseil d'État, les Vaudoises et les Vaudois ont réaffirmé leur attachement à des politiques qui défendent le service public, le pouvoir d'achat et le vivre ensemble. Ce résultat traduit la force de convictions socialistes ancrées dans le réel, portées sur le terrain et partagées largement dans la population. Mais c'est surtout sur le plan communal que cette journée marque une dynamique: majorités de gauche dans plusieurs villes clés comme Lausanne, Morges, Nyon ou Sainte-Croix et des belles victoires à Vevey, Chavannes-près-Renens ou Epalinges. Ces résultats démontrent que nos priorités sont les bonnes: défendre des communes où chacune et chacun peut vivre dignement, avec des prestations accessibles, des infrastructures de qualité et une réelle cohésion sociale. Les élections communales ne sont pas secondaires: elles façonnent le quotidien, des transports publics à l'accueil de la petite enfance, du soutien aux familles à la qualité de vie dans nos quartiers.

Ces victoires sont une étape. Elles nous engagent à poursuivre le travail, à renforcer notre présence sur le terrain et à continuer à construire, avec la population, des solutions justes et sociales. En avant pour la suite du cycle électoral! L'objectif est clair: consolider nos acquis, gagner de nouvelles responsabilités, et préparer dès aujourd'hui les échéances de 2027. Dans l'immédiat, notre parti sera évidemment engagé pour un salaire minimum cantonal, contre l'initiative chaotique de l'UDC et pour soutenir le service civil le 14 juin.

Un immense merci à toutes les camarades, militantes et militants, pour leur engagement dans cette double campagne (Communales et Complémentaire). C'est cette mobilisation collective qui fait notre force et nous rappelle une conviction essentielle: dans ce combat, nous ne marchons jamais seuls. Continuons ensemble, avec détermination et conviction, à porter un PS Vaudois uni, combatif et au service de toutes et tous.

■ LARA MARTELLI, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU PARTI SOCIALISTE VAUDOIS

FIL ROUGE

Le journal du PSV est produit par une rédaction composée de militant·es. Nous souhaitons contribuer aux combats actuels pour le progrès social – sans oublier d'où nous venons et qui nous sommes. Notre fil rouge, ce sont nos valeurs et notre histoire. Ensemble, rédigeons ce nouveau chapitre du socialisme démocratique. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSV – et nous accueillons volontiers vos idées, avis et lettres de lecteur·trices à l'adresse: redaction@ps-vd.ch

IMPRESSUM

Responsable: Lara Martelli
Rédaction: Reto Barblan, Klenam Honkou, Deborah Intelisano, Louis Mathieu, Frédéric Maye, Bernard Morel, Virginie Pilault, Romain Pilloud, Sylvie Pittet Blanchette, Simon Schönmann, Muriel Thalman, Albulena Ukshini, Tamina Wicky
Editeur: Parti socialiste vaudois
Adresse: Chauderon 5, 1003 Lausanne
Contact: 021 312 97 57 redaction@ps-vd.ch
Maquette: Stéphanie Tschopp www.madamepasteque.ch
Impression: Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et environs
Abonnement: 25 francs
Parutions: 4 parutions annuelles

Une victoire pour la démocratie

éveil à la démocratie En mars dernier, le Tribunal fédéral a publié un arrêt jugé disproportionné la directive interdisant les débats organisés par les établissements de formation du secondaire I et II de Frédéric Borloz. Le recours d'un apprenti – qui n'est autre que le co-président de la section d'Yverdon Abdel Saiah – sur un cas concret au Centre professionnel du Nord vaudois a conduit à cette décision de justice.



Un grand bravo à nos camarades Abdel et son avocat Gaspard Genton!
 – T.W

Sommaire

édito Consolider aujourd'hui, gagner demain ▶ PAGE 2 — **éveil à la démocratie** Une victoire pour la démocratie ▶ PAGE 2 — **poing fort** 2x OUI à un salaire minimum pour vivre dignement de son travail! | Le contre-projet est une coquille vide ▶ PAGE 3 — **votations** Pas touche au service civil! | «Pas de Suisse à 10 millions»: sous le vernis de la «durabilité», le refus de l'ouverture! ▶ PAGES 4-5 — **actualités** Violences domestiques en Suisse: agir maintenant | Programme de la Grève féministe 2026 ▶ PAGE 6 — **vie du parti** Billet du Grand conseil: Des nouvelles de la COFOR | Billet de la présidence: La joie militante au cœur du combat ▶ PAGE 7 — **portrait** Alex Lussignoli ▶ PAGE 8

2x OUI à un salaire minimum pour vivre dignement de son travail!

votation cantonale Le 14 juin prochain, nous voterons sur un salaire minimum vaudois. Deux initiatives lancées par le PSV et d'autres organisations ou partis de gauche seront au menu.

La moitié des salarié-es du canton ne bénéficient d'aucune convention collective de travail (CCT) et n'ont donc pas de salaire minimum. 10% des salarié-es avec ou sans CCT ont un salaire inférieur à CHF 4326.- et peinent à finir le mois. Le salaire minimum s'attaque à une des causes des bas salaires: la sous-enchère salariale pratiquée par les patron-nes. Les grandes entreprises et leurs actionnaires

bénéficient de gros cadeaux fiscaux de la part du canton. Il est grand temps de mettre un coup d'arrêt à l'exploitation des salarié-es, car ce sont elles et eux qui produisent la richesse!

Pourquoi deux initiatives?

L'une des initiatives souhaite ancrer le principe de salaire minimum dans la Constitution. Mais cela ne reste qu'un principe. La deuxième initiative propose une

nouvelle loi qui définit le salaire minimum à 23 francs en 2023, son indexation annuelle et les modalités de son application (champ d'application, contrôles, etc...).

Après Neuchâtel, Genève, Bâle-Ville, le Jura et le Tessin, c'est au Canton de Vaud d'instaurer un salaire minimum digne!

■ TAMINA WICKY



©Comité unitaire

Le contre-projet est une coquille vide

Le Conseil d'Etat (CE) propose de son côté un contre-projet. Un miroir aux alouettes, digne des meilleurs numéros d'illusionnisme, adopté par la majorité de droite du Grand Conseil début mars.

Jobs d'été, jeunes en formation, stages de réinsertion, garde d'enfants ou travail au sein d'entreprises familiales... la liste des exceptions est interminable. Le contre-projet du CE aux deux initiatives de la gauche propose un salaire minimum qui ne concernerait quasiment plus personne!

De plus, il ne garantit pas l'indexation en fonction de l'augmentation du coût de la vie inscrite dans les initiatives. Celle-ci serait laissée à l'appréciation du gouvernement, en fonction de la conjoncture

économique et «en accord avec les partenaires sociaux». Autant dire que les patrons feront la loi.

Enfin, il propose de faire primer les Convention collectives de travail sur la loi. En clair: dans les secteurs où les salaires fixés par les CCT seraient inférieurs au salaire minimum, celui-ci ne s'appliquera pas. Au niveau fédéral, c'est le mécanisme prévu par la «motion Ettlin». Les gens les moins bien payés — donc celles et ceux qui auraient le plus besoin d'un salaire minimum — ne verront pas leur salaire

progresser. On marche sur la tête!

Un coup de poignard dans le dos de l'égalité

Les secteurs à bas salaire — l'hôtellerie-restauration, la coiffure, le nettoyage, le ménage — sont comme par hasard des emplois occupés à 60% par des femmes. Le salaire minimum vise donc, en plus de lutter contre la précarité, à faire reculer l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes (cette différence est encore et toujours de 17% aujourd'hui en Suisse,

tous secteurs confondus). Le contre-projet, au contraire, prive des milliers de femmes d'un droit à une vie digne, durant leur carrière comme à l'âge de la retraite.

Ironie de l'histoire: c'est précisément la conseillère d'Etat Isabelle Moret, autrice de cette entourloupe qui vide le salaire minimum de sa substance, qui a la responsabilité du bureau vaudois de l'égalité... Au royaume de l'esbroufe, les illusionnistes sont rois! Ou reines.

■ VIRGINIE PILAULT

Pas touche au service civil!

votation fédérale En janvier, le référendum pour sauver le service civil a abouti, entraînant une votation en juin.

D Le référendum s'oppose au projet du Conseil fédéral et du parlement, qui sera ainsi soumis au vote le 14 juin et qui rend cette alternative à l'armée très contraignante. Pourtant, le Conseil fédéral lui-même reconnaît à cette loi des effets défavorables sur le service civil plus importants que

les effets favorables sur l'armée. Celle-ci, déjà surdotée en équipements et en effectif, répond à un impérialisme insensé, quand le service civil constitue une aide concrète dans des secteurs en tension. Bien que la faiblesse de la rémunération octroyée soit contestable, il pallie souvent des coupes dans

les financements publics d'institutions qui assument un rôle délégué par l'État lui-même. En cas de crise, il s'avère même indispensable.

L'introduction du service civil en 1996 fut une lutte, pour que les hommes de nationalité suisse ne soient plus criminalisés en cas d'objection de

conscience. Comme tous les autres acquis sociaux, la droite tente aujourd'hui de l'affaiblir, s'affranchissant au passage de la liberté de conscience et de croyance.

■ SIMON SCHÖNMANN



au démantèlement du service civil

©Comité unitaire

«Pas de Suisse à 10 millions»: sous le vernis de la «durabilité», le refus de l'ouverture!

votation fédérale Sans répit, l'Union démocratique du centre rappelle le peuple suisse aux urnes, le 14 juin 2026. Cette fois, l'objet porte sur le plafonnement de la population résidente à 10 millions à l'horizon 2050. Seule contre tous, l'UDC, par cette initiative, indigné autant le Conseil fédéral, le milieu syndical, patronal que les partis politiques de droite.

F in 2024, le seuil des 9 millions était dépassé. Officiellement, entre 2013 et 2022, la population résidente a augmenté de 66 000 chaque année. En 2025, l'immigration nette dans la population étrangère résidente permanente s'est établie à 74 675 personnes selon l'Office fédéral de la statistique. Pour réduire cette progression, l'UDC vise les personnes issues de l'asile,

5% l'année dernière, principalement les permis F, mais aussi le regroupement familial dont bénéficient principalement des ressortissants européens dans le cadre de la libre circulation des personnes.

Une lecture discordante de la réalité migratoire

Si initiant-es et opposant-es s'accordent sur le constat d'une croissance démographique, ils

divergent fondamentalement sur sa mise en perspective. L'UDC accuse l'immigration d'être la principale source de la crise du logement, de la saturation des transports, du mitage du territoire, de l'augmentation de la criminalité, de l'essoufflement du système de santé, de la baisse de la qualité de l'enseignement et des services sociaux. Sa solution, un plafonnement démographique à

10 millions à l'horizon 2050. L'UDC vise une modification constitutionnelle avec des limites strictes et, si nécessaire, une dénonciation des traités internationaux dont la Suisse est signataire.

Face aux chiffres qui peuvent paraître exponentiels, Pierre-Yves Maillard y voit une aubaine pour l'économie et les services publics, même s'il ne nie pas les défis que pose

ladite croissance. Les vrais enjeux de l'initiative, rappelle le président de l'Union syndicale suisse, c'est que «ce projet tombe au pire moment de notre histoire démographique. Les baby-boomers arrivant à la retraite, nous avons besoin d'une jeunesse active qui peut porter ce choc démographique de la personne âgée. La réponse à apporter à ceux qui angoissent de voir la population croître, c'est que la croissance démographique est corrélée à l'activité économique». Résolument engagé contre cette initiative, le conseiller aux États et membre de la commission des institutions politiques veut éviter que sa mise en œuvre ne provoque une récession qui serait dommageable pour l'économie du pays.

Dans une étude publiée par l'Université de Genève, le démographe Philippe Wanner prévient que le solde migratoire devrait baisser de plus de 50%

lions d'habitants selon l'OFS. À partir de ce moment, le Parlement devrait restreindre les droits au regroupement familial et d'asile, garantis par la Convention européenne des droits de l'homme. Alors que les démographes prévoient une baisse naturelle de la population active due au vieillissement, la population migrante a, en moyenne, entre 20 et 39 ans, ce qui constitue «une excellente nouvelle pour nos retraites et les soins accordés dans les EMS par du personnel soignant dont la moitié est d'origine étrangère et 1/3 dans les hôpitaux. À cela s'ajoute une pénurie du personnel dans plusieurs secteurs, dont l'industrie, la construction, l'ingénierie, la restauration. L'application de cette initiative serait un recul vertigineux pour notre pays», prévient Jean Tschopp, membre de la commission des institutions pour le Conseil national.

«L'application de cette initiative serait un recul vertigineux pour notre pays»

Jean Tschopp

d'ici 2035 si l'on veut atteindre les objectifs de l'UDC. Dans la réalité, c'est 25% de la population active qui partira à la retraite la même année contre 2% de nouveaux actifs. Cela mettrait l'économie sous tension et la forcerait à recourir à la main-d'œuvre frontalière, à l'automatisation, voire aux délocalisations, alertent les milieux syndicaux. Malgré la bonne santé économique de la Suisse, «des femmes renoncent à faire des enfants pour des raisons économiques», constate pour sa part Jean Tschopp, conseiller national socialiste vaudois.

Une dénonciation de «la clause guillotine»

En 2031, la Suisse devrait atteindre à peu près 9.5 mil-

La campagne de l'UDC menace aussi les accords de Schengen et de Dublin. Si la dénonciation de l'Accord sur la libre circulation des personnes avait pu être évitée dans la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse votée en 2014, l'UDC revient avec une nouvelle mouture qui veut «qu'on supprime tous les régimes de permis de séjour, de permis d'établissement et que l'on revienne au statut de saisonnier d'il y a 30 ans et qui est extrêmement précaire. En venir à dénoncer la Convention européenne des droits de l'homme, du fait qu'il garantit le droit à la vie privée et familiale pour des personnes qui fuient des guerres dans un pays démocratique comme la Suisse, attachée aux liber-

Détruire les bilatérales?

Initiative du chaos de l'UDC: **NON!**



eUSS

tés fondamentales, entraîne un isolement extrêmement prononcé de la Suisse», met en garde le conseiller national et juriste.

Les effets pervers sur l'économie, les rentes et les services publics

Première mondiale, cette initiative, menace le deuxième pilier et l'assurance maladie: «sans les étrangers, les primes d'assurance maladie seraient encore 17% plus haut que ce qu'elles sont aujourd'hui. La population étrangère est une contributrice nette de l'AVS en cotisant beaucoup plus qu'elle ne perçoit de rente. À la fin, ce que nous risquons d'avoir, ce n'est pas moins d'immigration, mais une immigration sans droits avec un statut précaire, des salaires mis sous pression et une grande concurrence sur les salarié-es de notre pays», avise Pierre-Yves Maillard.

D'ailleurs, le positionnement de l'UDC comme garante de causes sociales et environnementales a de quoi surprendre. Ce parti de la droite radicale s'oppose systématiquement aux projets progressistes, écologiques et visant à améliorer le pouvoir d'achat des plus précaires en prônant la dérégulation des marchés du travail et immobilier. «C'est le cas de l'initiative pour des soins infirmiers forts qui prévoyait de meilleures conditions de travail et de salaires pour le personnel

soignant ; celui du plafonnement à 10% des primes d'assurance maladie qui profitent à 40% à la population vaudoise. L'UDC s'oppose également à l'initiative de l'ASLOCA sur le contrôle des loyers et lorsqu'il s'agit de faciliter l'extension des conventions collectives de travail. Donc l'initiative n'apporte aucune solution sur chacune de ces questions», renchérit Jean Tschopp.

Pour mettre en perspective la politique anti-immigration de l'UDC, le secrétaire général de Cap-Contact s'étonne à peine qu'au moment où ce parti conservateur veut limiter la population suisse à 10 millions, il vient de déposer au Parlement un texte pour interdire la double nationalité, ce qui constitue une nouvelle «attaque violente contre la diversité qui fait aussi partie du succès de ce pays». Cette énième initiative de l'UDC contre l'immigration s'inscrit dans un contexte global marqué par l'extrême droitisation dans toute une série de pays qui nous entourent.

■ KLENAM HONKOU

Violences domestiques en Suisse: agir maintenant

égalité Déjà 7 féminicides en 2026! Les Femmes socialistes suisses ont réuni en janvier de nombreux·ses expert·es pour imprimer leur volonté de changement.

Leur constat: entre manque de places d'accueil, inégalités de traitement selon les cantons et normes de masculinité à déconstruire, l'urgence d'agir est totale.

Déconstruire, avant tout

Une prévention efficace implique de remettre en question des normes de masculinité profondément ancrées. Domination, force, contrôle: ces valeurs légitiment insidieusement la violence. Offrir aux garçons des modèles alternatifs, c'est aussi prévenir le féminicide. Comme le rappelle le Conseiller fédéral Beat Jans: «La honte doit changer de camp. S'éloigner de la dominance pour aller vers l'empathie: voilà ce qu'est un homme fort.»

Il faut également déconstruire les mythes qui pro-

tègent les auteurs: l'idée qu'elle «serait partie si c'était vraiment grave» est fautive et dangereuse. Quitter un partenaire violent est souvent le moment le plus périlleux. Une attention particulière doit être portée aux adolescentes, enfants, migrantes et personnes sans papiers, il n'existe aujourd'hui qu'un seul foyer spécialisé pour filles de 14 à 21 ans dans tout le pays.

Des maisons d'accueil à bout de souffle

Les chiffres sont accablants: les 22 maisons d'accueil ne couvrent que 25 % des besoins réels, avec seulement 0,24 place pour 10 000 habitant·es, alors que le Conseil de l'Europe recommande le quadruple. Des places supplémentaires, garanties financièrement sur le



Conférence sur les violences sexistes et sexuelles organisée par les Femmes socialistes suisses en janvier ©FSV

long terme sont une nécessité, et non un luxe.

Une justice à réformer

La Conférence suisse des Ministères publics vient de publier un guide précisant le comportement à adopter envers les victimes et le cadre des auditions. Zurich en a rendu l'application obligatoire, et un postulat vient d'être déposé dans notre Canton¹. L'accès à un·e avocat·e dès la première heure doit être garanti, les procédures civiles doivent offrir les mêmes protections qu'en pénal, et le suivi des auteurs doit être systématisé: un délit non poursuivi est, de fait, un délit impuni.

L'égalité comme bouclier

Le lien entre égalité et sécurité est direct, et trop peu connu

des parlementaires: plus d'égalité signifie moins de violences. La Convention d'Istanbul offre un cadre solide. Les cantons ne peuvent plus rester seuls maîtres d'un sujet qui engage des vies. Une initiative nationale a été lancée pour porter ces exigences au niveau fédéral². L'urgence est absolue. Chaque jour d'inaction a un prix.

■ ALBULENË UKSHINI SEFA ET MURIEL THALMANN

¹Postulat Muriel Thalmann et consorts - A quand l'instauration de bonnes pratiques pour la première audition de victimes de violence domestique?

²https://www.sp-ps.ch/wp-content/uploads/2026/03/Assez-de-violences-sexistes_il-est-urgentdassurer-la-protection-des-victimes.pdf

Manifestations féministes – 13/14 juin 2026

grève féministe Cette année, ce n'est pas une mais deux manifestations qui se dérouleront le weekend du 14 juin:

- 1) Le **samedi 13 juin à 16h à Lausanne** : rejoins le tronçon des femmes socialistes vaudoises! À cette occasion, nous porterons une banderole féministe brodée lors d'ateliers participatifs guidés par l'artiste Laetitia Pascalini et organisés par le comité des FSV. L'idée a été de créer ensemble une œuvre engagée portant un message fort et de continuer à sensibiliser aux enjeux féministes au-delà de la grève. Venez l'admirer lors du défilé !
- 2) Le **dimanche 14 juin à Genève**, les collectifs suisses de la Grève féministe appellent à rejoindre le mouvement de mobilisation et de lutte contre le G7

Des nouvelles de la COFOR



grand conseil

La formation est une thématique centrale au Grand Conseil, et les député·es déposent de nombreux objets parlementaires afin de façonner une école correspondant à leur vision politique. Pour en discuter de manière efficace, la Commission thématique de la formation du Grand Conseil (COFOR) a été créée au début de la législature. Elle réunit quinze député·es une fois par mois et traite de l'ensemble des objets liés à l'enseignement obligatoire, post-obligatoire et supérieur, à la formation professionnelle et continue, à l'enseignement spécialisé ainsi qu'à l'accueil de jour.

Le Parti socialiste en assure la présidence depuis sa création. Après une phase de lancement conduite par Sonya Butera, j'en ai repris la présidence fin 2022. Cette fonction permet non seulement d'organiser les travaux en coordination étroite avec le secrétariat de commission, mais surtout la

rédaction des rapports et leur présentation devant le plénum. Cette dernière tâche me donne l'occasion de mettre en avant des priorités claires tout en respectant les débats en commission.

Les différents textes déposés par les députés nous permettent d'explorer de nombreux domaines et si la formation professionnelle occupe une grande place dans nos débats, les questions liées au climat scolaire sont également très présentes : elles reflètent des réalités vécues sur le terrain et appellent au renforcement de dispositifs cantonaux, notamment en matière d'accompagnement et de prévention. Nous étudions également les projets de révision législatives. La récente révision de la loi sur les écoles privées illustre ce travail : si toutes nos propositions n'ont pas été retenues, notamment celle du rehaussement des qualifications pédagogiques des enseignants si importante à nos yeux, nous avons eu la satisfaction d'avoir été suivis par le plénum et ainsi obtenu des avancées importantes en matière d'égalité

et de droits des élèves, en rapprochant ces principes de ceux de la LEO.

Les prochains mois seront marqués par des réformes majeures, notamment le passage du gymnase en quatre ans et la restructuration du secondaire I qui en découle. La COFOR demande régulièrement des points de situation sur l'avancée des travaux et partage ses réflexions avec le Département. La consultation sur l'avant-projet devrait se dérouler cet automne et même si la commission n'aura à donner son avis qu'en toute fin de procédure, gageons que la commission-formation du PSV qui reprend des couleurs grâce à Suzanne Peters nous sollicitera pour déposer questions et interpellations. Pour le Parti socialiste, ces évolutions doivent impérativement renforcer l'accessibilité, la cohérence et l'équité du système de formation, afin de garantir à chaque jeune les meilleures perspectives d'avenir.

■ SILVIE PITTET BLANCHETTE, DÉPUTÉE AU GRAND CONSEIL VAUDOIS ET PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE LA FORMATION

La joie militante au cœur du combat



présidence Chères et chers camarades, Chères et chers sympathisant·es,

Ces quatre années ont été marquantes à bien des égards. À vos côtés, j'ai partagé des peines, des joies, des déceptions, des colères aussi, mais également de grands soulagements et de précieuses victoires. Avec mes camarades de la présidence, j'ai tenté de représenter au mieux la volonté politique et militante de notre Parti. Je le fais aujourd'hui avec le sentiment d'un chemin parcouru collectivement, avec quelques regrets sans doute, mais surtout avec une immense reconnaissance. Comme j'ai pu l'exprimer lors du Congrès d'Épalinges en décembre, nous, militant·es, avons fait le choix de prendre soin de la population vaudoise. Nous nous engageons souvent corps et âme pour défendre la justice sociale, les services publics, l'égalité, la dignité et la solidarité.

Mais une question demeure : qui prend soin de celles et ceux qui prennent soin des autres ?

Bien sûr, nos proches sont des ressources fondamentales. Mais dans l'engagement politique, nous avons aussi besoin de nous appuyer les un·es sur les autres. Nous avons besoin des épaules de nos camarades pour tenir le choc, pour continuer à avancer, pour ne pas vaciller lorsque les attaques se multiplient. Cette solidarité-là ne se décrète pas. Elle se construit, elle se cultive, elle se pratique.

Car la politique a ceci de particulier qu'elle est aussi une lutte pour l'exercice du pouvoir. Une forme de violence traverse inévitablement le monde politique, d'autant plus dans un contexte où la lutte des classes apparaît chaque jour plus clairement, et où les plus riches en sont, pour l'heure, les grands vainqueurs. Nos adversaires s'organisent. Ils sont puissants, bien financés, souvent réactionnaires, masculinistes et xénophobes. Ils rêvent d'affaiblir l'État social, de remettre en

cause les droits fondamentaux et de déstabiliser le monde au profit des dominants. Face à cela, il ne suffit pas de tenir. Il nous faut entretenir cette joie militante qui n'est ni naïveté ni légèreté, mais une force politique. Une force qui nous permet de durer, de résister, de nous relever et de continuer le combat. C'est cette joie militante qui m'a porté durant ces années. C'est elle qui m'a permis de m'engager dans la durée. Au crépuscule de mon mandat, je veux vous adresser ma profonde reconnaissance. Merci pour votre confiance, votre exigence, votre engagement, et votre fraternité militantes. Les combats qui nous attendent sont nombreux. Je continuerai à les mener à vos côtés, sous d'autres formes, avec la même conviction et la même fidélité à notre idéal socialiste.

■ ROMAIN PILLOU, PRÉSIDENT SORTANT DU PSV

Alex Lussignoli

portrait Venu du Tessin, historien spécialisé sur le Moyen Âge et membre du PS Gros-de-Vaud, il s'est installé à Vufflens-la-Ville il y a quelques années. Il a été élu à la municipalité le 8 mars dernier.



© Bernard Morel

Alex Lussignoli a été élu à la municipalité de Vufflens-la-Ville

Les récentes élections communales ont réservé, pour le parti socialiste, quelques très beaux résultats, dont certains qu'on n'attendait pas forcément. Par exemple, à Vufflens-la-Ville où il y avait six candidats pour cinq places et où Alex Lussignoli, membre de la section Gros-de-Vaud du PS, a été élu à la municipalité dès le premier tour. «Avec plus de 60% des voix, s'étonne-t-il encore. Je ne pensais jamais passer dès le premier tour.»

Son délicieux accent l'indique bien, Alex Lussignoli vient du sud des Alpes, de la petite ville tessinoise de Chiasso plus précisément. Après son

gymnase à Mendrisio, c'est à l'université de Neuchâtel qu'il a poursuivi ses études. «D'abord en histoire de l'art pour mon bachelor, puis en histoire du Moyen Âge pour mon master, explique-t-il. Pour mon travail de master, je me suis penché sur la bataille de Giornico, en basse Léventine, en 1478.»

Aldi puis Caritas

Alex Lussignoli a le titre d'historien spécialisé sur la fin du Moyen Âge, mais depuis la fin de ses études, il n'a que très peu travaillé dans ce domaine. «Lorsque j'étais à l'université à Neuchâtel, j'ai déniché un boulot d'étudiant chez

Aldi et j'ai continué dans cette entreprise après mes études, continue-t-il. J'ai juste eu un poste temporaire de collaborateur scientifique à Neuchâtel en même temps que j'étais chez Aldi. Puis j'ai trouvé une place à temps partiel chez Caritas avant d'être engagé à 80% dans cet organisme en qualité de coordinateur des prestations.» Et de préciser: «C'est un travail qui me plaît, qui a du sens. Je constate que la précarité s'accroît. Les demandes, tant de la part des migrant-es que de la population suisse, augmentent.»

Mais qu'est-ce qui a fait atterrir cet enfant de Chiasso, étudiant à Neuchâtel, à Vufflens-la-Ville? «L'amour», répond Alex dans un grand sou-

à Vufflens, j'ai adhéré au PS Gros-de-Vaud en 2020.»

Au Conseil communal en 2024

A ce moment-là, Alex Lussignoli ne pensait pas forcément à un engagement au niveau communal. «Dès mon arrivée à Vufflens-la-Ville, je me suis certes intéressé à la vie communale. Avec mon amie, nous nous étions portés volontaires pour être patrouilleurs scolaires. Mais en 2021, je n'étais pas candidat lors des élections communales. J'ai fait mon entrée au Conseil communal en cours de législature en 2024 et j'ai rapidement intégré la commission des finances.»

Deux ans plus tard, le voilà municipal du village du Gros-

«C'est intéressant de pouvoir agir directement pour améliorer la qualité de vie des gens» Alex Lussignoli

rire avant d'ajouter: «Lorsque j'étais à Neuchâtel, mon amie étudiait à l'université à Lausanne. Pour être ensemble, nous avons cherché un logement entre les deux villes et nous l'avons trouvé à Vufflens-la-Ville en 2018. Depuis, nous nous sommes séparés, mais je suis resté à Vufflens.» A cette période, il a fait le choix de s'engager en politique. «Quand j'étais à l'université à Neuchâtel, j'avais un copain qui est devenu membre du PS neuchâtelois. Après réflexion, j'ai suivi le même chemin et, comme j'étais

de-Vaud. «L'automne dernier, j'ai été sollicité pour me présenter à l'élection municipale. Après réflexion, début janvier, j'ai accepté. Je trouvais intéressant de pouvoir agir directement pour améliorer la qualité de vie des gens. Le Conseil communal ne le permet que dans une moindre mesure. La municipalité donne un plus grand pouvoir d'action. Il faut du temps pour comprendre et maîtriser un lieu. La politique locale permet de le faire.»

■ BERNARD MOREL